



## **Pour les travailleurs : les revendications... toujours les revendications... rien que les revendications !**

### **ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL, NON A UNE LOI TRAVAIL XXL, ...**

Dans la droite ligne du précédent quinquennat, les annonces faites par le Président de la République et son gouvernement ne vont pas dans le sens des intérêts des travailleurs.

Avant même sa prise de fonction, il indiquait que la priorité des priorités était la réforme du code du travail.

En guise de réforme et sous couvert « *d'équité* » et de « *libération des énergies* », le gouvernement prévoit la pulvérisation pure et simple de celui-ci dans toute sa partie protectrice des salariés, via des ordonnances. Comme si le code du travail n'avait pas déjà été attaqué de toutes parts par la précédente loi et comme si déjà les prémices de la remise en cause ne se voyaient pas dans le secteur privé et même dans le secteur public au détriment des salariés.

Comme si une once d'équité pouvait exister dans le rapport employeur / salarié qui existe dans les entreprises !

Ce n'est pas l'équité qui a construit le code du travail, mais la force de la mobilisation et la détermination des travailleurs auxquels rien, jamais, n'a été donné.

Dans le Cantal, les salariés ont placé en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> position les UD CGT et FO concernant la représentativité. Ainsi plus de 60% de la classe ouvrière du département se retrouve dans les positions et les revendications de nos deux Unions Départementales, ce n'est pas un détail, cela ne doit rien au hasard ni au syndicalisme rassemblé, c'est même exactement le contraire.

C'est parce que nous sommes unis dans un cadre clair et précis, sur des revendications toutes aussi claires, précises et partagées ; c'est parce notre seul intérêt à agir est celui des travailleurs et uniquement celui des travailleurs ; c'est parce que nous leur disons la vérité, sans fard, que ceux-ci nous font confiance.

Voilà pourquoi nous continuerons d'exiger l'abrogation de la désastreuse loi travail, qui conduit à l'inversion de la hiérarchie des normes et à la remise en cause de pans entiers de la protection des salariés. Cette loi est encore aujourd'hui rejetée par 70 % des Français.

Voilà pourquoi nous continuerons à lutter pour que ne s'engage pas un processus conduisant aux négociations dans les entreprises court-circuitant les branches et ainsi casser toutes les dispositions conduisant à l'application des garanties dans les petites et moyennes entreprises dans le cadre d'une loi travail bis.

Voilà pourquoi nous nous opposerons à la remise en cause de la retraite par répartition, à la hausse de la CSG, à la disparition des régimes spéciaux et du code des pensions civiles et militaires, à la suppression de plus de 100 000 postes de fonctionnaires, aux attaques contre les services publics et notamment la sécurité sociale et les hôpitaux et à la fin du paritarisme dans l'assurance chômage...

Nous sommes des républicains et à ce titre nous ne saurions avoir une quelconque défiance a priori à l'égard de ceux qui viennent d'être élus. Cela étant dit, il leur reste à prouver qu'ils sont, eux aussi en tant que républicains, véritablement attachés au dialogue social en répondant aux revendications que nous développons.

Si tel n'était pas le cas, nous nous engagerons dans la lutte, avec tous ceux qui portent nos orientations et nos revendications, comme nous l'avons fait pendant plusieurs mois.

Aurillac le 7 juin 2017